

munique une étude sur l'*E muet*. Cette voyelle, observe l'orateur, est propre à la langue française où elle tient une grande place. Mais sa prononciation est très variable suivant les provinces. Les Lyonnais élident les *e muets* dans le corps des mots, de même qu'ils font brèves les diphtongues et les nasales. Au contraire, ils appuient sur les finales à forme féminine et accentuent l'*è*, afin de soutenir les syllabes muettes.

Aujourd'hui l'*è muet* n'est plus qu'une syllabe morte, car il ne figure dans le corps d'aucun des mots nouveaux que forme le français.

M. Beauverie donne lecture de plusieurs sonnets mythologiques.

*Séance du 20 décembre 1882.* — Présidence de M. Beauverie. — M. George est inscrit, sur sa demande, au nombre des membres honoraires.

L'ordre du jour appelle l'élection du bureau, sont nommés : Président, M. VETTARD; vice-président, M. SALOMONDE LA CHAPELLE; secrétaire, M. DISSARD; secrétaire-adjoint, M. DE MILLOUÉ; trésorier, M. PALLIAS; bibliothécaire-archiviste, M. VACHEZ.

Sont nommés membres du comité de publication, MM. GUIGUE, GUIMET, baron RAVERAT et VACHEZ.

Sur un rapport présenté par M. l'abbé Condamin, M. Joseph Rey est nommé membre titulaire.